

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N° 20211130-30

Thiers Dore
et Montagne
L'INTERCO

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30 NOVEMBRE 2021 à 18H30

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président

Date de la convocation : 23 novembre 2021

Le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 30 novembre 2021 à 18h30, Salle Armstrong – ESPACE – Place St Exupéry 63300 THIERS.

Conseiller.e.s présent.e.s :

Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Maryse BARGE, Jean-Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Mohamed OULABBI, Jean-Michel LAVEST, Thomas BARNERIAS, Chantal CHASANG, Yves GACON, Eric CABROLIER, Caroline GUELON, Patrick SAUZEDDE, Marina DA COSTA, Bernard VIGNAUD, Pépita RODRIGUEZ, Alexandra VIRLOGEUX, Frédéric CHONIER, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Rachel BOURNIER, Serge THEALLIER, Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Isabelle FUREGON, Catherine PAPUT, Pierre CONTIE, Monique DURAND-PRADAT, Martine MUNOZ, Sophie DELAIGUE, Éric BOUCOURT, Francis ROUX, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Jean-Éric GARRET à Patrick SAUZEDDE
Atlantique DE LAVERNAY à Catherine MAZELLIER
Daniel BERTHUCAT à Tony BERNARD
Ghislaine DUBIEN à Christiane SAMSON
Michel GONIN à Rachel BOURNIER
Jany BROUSSE à Christiane SAMSON
André DEBOST à Bernard VIGNAUD
Daniel BALISONI à Didier CORNET
Stéphane RODIER à Martine MUNOZ
David DEROSSIS à Isabelle FUREGON
Sylvain HERMAN à Claude GOUILLON-CHENOT
Taya ADJIMI à Hélène BOUDON
Didier STURMA à Isabelle FUREGON
Régine BEAL à Éric BOUCOURT

Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s : Bernard LORTON, Michel COUPERIER, Georges LOPEZ, Didier ROMEUF, Tahar BOUANANE.

Secrétaire de séance : Pierre CONTIE

AVENANT N° 1 AU CONTRAT DÉPARTEMENTAL D'INGÉNIEURIE
FORESTIERE RENOUELANT POUR TROIS ANS
L'ANIMATION TERRITORIALE FORESTIERE

Rapporteur : Jean-François DELAIRE, Vice-Président

Communauté de communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
contact@cctdm.fr
04.73.53.24.71
www.cctdm.fr

Conseillers en exercice :

58

Conseillers présents :

39

Suppléants ayant voix
délibérantes :

...

Conseillers représentés :

14

Total votants :

53

Vu la délibération n°20180531-26 du 31 mai 2018 par laquelle le Conseil Communautaire approuve le contrat-type d'ingénierie forestière proposé par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme.

Le rapporteur rappelle que le contrat d'ingénierie forestière proposé par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme visait à mettre en place sur son territoire une offre de services d'animation territoriale dans le domaine forestier. Il a été signé le 31 août 2018 pour une période de 3 ans, du 1^{er} septembre 2018 au 31 décembre 2021.

Ce contrat prévoit notamment que TDM contribue à hauteur de 23 000 euros par an à l'activité à temps plein de l'animateur forestier dédié au territoire.

Les missions déployées par cet animateur sont :

- Apporter une connaissance fine du territoire ;
- Mettre en œuvre des animations collectives et individuelles en partenariat avec les partenaires forestiers ;
- Favoriser l'organisation des propriétaires pour la gestion et l'exploitation des bois ;
- Accompagner la création de desserte forestière et la bonne utilisation de la desserte existante.

Le bilan de l'animation forestière est globalement positif : organisation de réunions de vulgarisation sur le reboisement, les éclaircies résineuses et les réglemmentations forestières, participation aux réunions organisées par le Groupement des Sylviculteurs de la Montagne Thiernoise (GSMT) sur la notion de station forestière et la gestion de l'eau, plus de 115 propriétaires forestiers conseillés concernant plus de 250 hectares de forêt (reboisement, éclaircie, coupe d'amélioration, etc.) et accompagnement technique, administratif et financier afin qu'ils puissent bénéficier d'aides départementales.

Aussi convient-il de renouveler pour 3 ans ladite convention par avenant.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** le renouvellement du contrat départemental pour la mise en place d'une offre d'animation territoriale dans le domaine forestier, sur son territoire et sur la période du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2024 ;
- **Autorise** le Président à signer tout document relatif à la présente délibération.

TOTAL VOTANTS : 53

Conseillers présents : 39

Représentés : 14

Non-participation :

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 53

Pour : 53

Contre :

Abstentions :

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président,

Tony BERNARD
Maire de Châteldon

